Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Ecole ménagère rurale de Marcelin devient le Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale

Le Conseil d'Etat a approuvé la mutation de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin (EMR) en une nouvelle école dont l'enseignement sera élargi et qui portera la dénomination de " Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale " (CEMEF). Le Centre sera directement subordonné au Service de l'agriculture (SAGR).

Depuis la création en 1922 de l'EMR, la formation en économie familiale et en économie familiale rurale a subi une importante évolution. Par exemple, ainsi que nous l'annoncions en juillet 2000, la formation de gestionnaire en économie familiale est dorénavant codifiée par l'adoption d'un règlement fédéral d'apprentissage.

De plus, tant la formation que le perfectionnement professionnel de la femme paysanne sont indispensables du fait des orientations fixées par la politique fédérale agricole, qui exige professionnalisme et efficacité économique. Enfin, on constate que des synergies seraient possibles entre les institutions travaillant dans les domaines de la santé et du social.

C'est ainsi que le groupe de travail en charge de la restructuration de l'EMR a conclu à une mutation indispensable de cette école. Constatant sa capacité d'évolution au rythme de la société actuelle, il a estimé qu'elle pouvait devenir un centre de formation à part entière, dont les tâches s'exprimeront dans les secteurs de l'économie familiale, de l'accueil et de l'agriculture.

Ont participé au groupe de travail : des représentants des Services de la formation professionnelle, de l'agriculture, de l'économie et du tourisme, ainsi que de l'Association des métiers de l'économie familiale et de l'Association des paysannes vaudoises.

Lausanne, le 26 septembre 2002

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021/316'61'98 - Georges Herbez, adjoint du chef du Service de l'agriculture, 021/316'62'35